



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Baisse des effectifs policiers à Clamart et au Plessis-Robinson

Question orale n° 314

Texte de la question

M. Jean-Didier Berger appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la diminution continue des effectifs de la police nationale dans la circonscription de sécurité publique de Clamart et du Plessis-Robinson. En 2000, pour environ 70 000 habitants cumulés sur les deux villes, le nombre de policiers affectés à la circonscription était de 130 fonctionnaires. En 2014, la population a atteint 81 000 habitants, le nombre de policiers a diminué à 110 fonctionnaires. En 2025, alors que la population dépasse les 86 000 habitants, le nombre de policiers a encore diminué aux alentours de 90 fonctionnaires. En parallèle, les communes ont progressivement déployé leur police municipale et la vidéoprotection. Ainsi, il semble que l'État adapte le nombre de postes de policiers nationaux en lien avec le développement par les communes des effectifs de police municipale. Aussi, il l'interroge sur ses intentions afin de stopper la baisse des effectifs et procéder promptement à la réaffectation de davantage de policiers nationaux sur la circonscription de sécurité publique de Clamart et du Plessis-Robinson.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Didier Berger](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (12^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 314

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 avril 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 avril 2025](#)